

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS  
DANS LE CADRE DE L'OPERATION D'APPORT  
D'ACTIONS DE LA SOCIETE « SERENALIS » A LA  
SOCIETE « SERENALIS GROUPE »

e-mail : robert.rippoll@cofidex.com

Fax. 04 92 17 44 45

Tel. 04 92 17 44 44

06000 Nice

81, rue de Paris

d'Azur en Provence

Inscrit près la Cour d'Appel

Commissaire aux comptes

Robert Ripoll

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS  
DANS LE CADRE DE L'OPERATION D'APPORT  
D'ACTION DE LA SOCIETE « SERENALIS » A LA  
SOCIETE « SERENALIS GROUPE »

En exécution de la mission de Commissaires aux apports qui m'a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce d'Avignon en date du 7 février 2011 concernant l'apport

- de 40 (quarante) actions de la S.A. SERENALIS  
par Monsieur Philippe ARANCIO  
à la SARL SERENALIS GROUPE

- de 160 (cent soixante) actions de la S.A. SERENALIS  
par Monsieur Philippe Bruno CONFAVREUX  
à la SARL SERENALIS GROUPE

- de 440 (quatre cent quarante) actions de la S.A. SERENALIS  
par Monsieur Gérard DESBOIS  
à la SARL SERENALIS GROUPE

- de 40 (quarante) actions de la S.A. SERENALIS  
par Monsieur Didier MAILLOT  
à la SARL SERENALIS GROUPE

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport prévu par la loi qui comprendra les chapitres suivants :

1. Exposé sur l'opération projetée
2. Description et évaluation des apports
3. Vérifications effectuées
4. Conclusion



**1- Exposé sur l'opération projetée**

- Personnes concernées

Bénéficiaire :

LA SOCIETE « SERENALIS GROUPE »

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de : 2.040 €

Dont le siège social est 31 rue de la Balance, 84000 AVIGNON, immatriculée sous le numéro B 528 213 309.

Apporteurs :

**Monsieur Philippe ARANCIO**

Né :

De situation civile :

Le 19 juillet 1956, de nationalité Française  
Marié sous le régime de la communauté légale  
réduite aux acquêts

Demeurant :

Chemin du Thuve, Quartier l'Infernet, ORAISON  
(04)

**Monsieur Bruno CONFAVREUX**

Né :

De situation civile :

Le 7 juillet 1953, de nationalité Française  
Marié sous le régime de la communauté légale  
réduite aux acquêts

Demeurant :

173 Route de Bellevue – LIMONEST (59)

**Monsieur Gérard DESBOIS**

Né :

De situation civile :

Le 16 juin 1953, de nationalité Française  
Divorcé

Demeurant :

1 rue de la Vieille Poste – AVIGNON (84)

**Monsieur Didier MAILLOT**

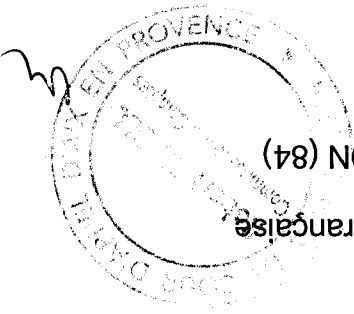
Né :

De situation civile :

Le 3 février 1954, de nationalité Française  
Divorcé

Demeurant :

8 rue Sainte Catherine – AVIGNON (84)



- Apports

680 (six cent quatre vingt) actions, soit 68 % du capital de la société SERENALIS S.A.

Société dont les caractéristiques sont :

Forme : Société Anonyme  
Au capital de : 40.000 €  
Divisé en : 1000 actions de 40 € de nominal intégralement souscrites et libérées, toutes de même catégorie.  
Dont le siège social est à : 31 rue de la Balance – AVIGNON (84)  
Avignon B 493 711 840  
Sous le numéro : « Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion »  
Dont l'objet social est :

- Bases de l'apport

Pour établir les conditions de l'apport et de sa rémunération, il a été décidé de retenir le bilan arrêté au 31 décembre 2010 de la société SERENALIS.

- Propriété, jouissance et conditions

La société SERENALIS aura la jouissance des biens et droits apportés à compter du jour de réalisation de l'augmentation de capital.

2- Description et évaluation des apports

Les titres, objet du présent rapport, sont détenus en totalité, ainsi qu'il en résulte des registres de la société depuis la création pour Messieurs DESBOIS, ARANCIO et MAILLOT, Monsieur CONFRAVEUX quant à lui, détenait 40 actions depuis la création et a acquis 120 actions supplémentaires le 7 décembre 2010.

L'annexe au présent rapport fait état des approches et critères retenus pour la détermination de la valeur de l'apport.

Elles conduisent à retenir une valeur pour l'apport de : 331.000 € pour 680 actions soit 486,77 € par action.

Apport réalisé par Monsieur Philippe ARANCIO : 40 actions évaluées à 19.463 €. En rémunération de son apport en nature il recevra 17520 parts sociales d'une valeur nominale de 1 € chacune qui seront créées par la société bénéficiaire en contrepartie de son apport en nature ainsi qu'une soufte de 1.943 €.

Apport réalisé par Monsieur Bruno CONFRAVEUX : 160 actions évaluées à 77.885 €. En rémunération de son apport en nature il recevra 70110 parts sociales d'une



Apport réalisé par Monsieur Gérard DESBOIS : 440 actions évaluées à 214.189 €. En rémunération de son apport en nature il recevra 192.810 parts sociales d'une valeur nominale de 1 € chacune qui seront créées par la société bénéficiaire en contrepartie de son apport en nature ainsi qu'une soulte de 7.775 €.

Apport réalisé par Monsieur Didier MAILLOT : 40 actions évaluées à 19.463 €. En rémunération de son apport en nature il recevra 17520 parts sociales d'une valeur nominale de 1 € chacune qui seront créées par la société bénéficiaire en contrepartie de son apport en nature ainsi qu'une soulte de 21.379 €.

Apport réalisé par Monsieur Gérard DESBOIS : 440 actions évaluées à 214.189 €. En rémunération de son apport en nature il recevra 192.810 parts sociales d'une valeur nominale de 1 € chacune qui seront créées par la société bénéficiaire en contrepartie de son apport en nature ainsi qu'une soulte de 7.775 €.

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationales des Commissaires aux Comptes pour :

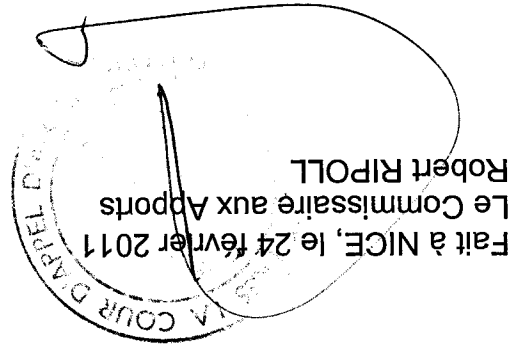
- Vérifier la réalité des actifs apportés,
- Contrôler la valeur attribuée aux apports,

Les éléments de la période intercalaire ne sont pas de nature à remettre en cause la valeur déterminée et il n'a pas été porté à connaissance de facteur de nature à introduire un risque dans l'approche.

#### **4- Conclusion**

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports en nature décrits ci-dessus, dont le montant s'élève à 331.000 €.

Le montant de l'apport en nature est au moins égal au montant du capital à émettre de la société bénéficiaire.



EVALUATION DES ACTIONS DE LA SOCIETE SERENALIS

## **ANNEXES**

**EVALUATION DE L'APPORT DES TITRES DE SERENALIS SA à SERENALIS Groupe SARL**

371 333 €	Valorisation 100 % SERENALIS SA effectuée par HOSERIS
68%	% titres de SERENALIS SA apportés à SERENALIS Groupe SARL
252 506 €	soit valorisation des titres apportés à SERENALIS Groupe SARL
20%	Coefficient lié à une position de majoritaire
303 008 €	Valeur incorporée SERENALIS SA pour SERENALIS Groupe SARL
27 992 €	Fonds Propres SERENALIS SA au 31.12.2010
331 000 €	Valorisation totale de l'apport
297 960 €	Règlement en parts sociales à hauteur de
33 040 €	Règlement en soufte à hauteur de
331 000 €	Vcumul règlements en parts sociales et en soufte
2 040 €	Capital initial de SERENALIS Groupe SARL
297 960 €	Valorisation des parts sociales créées en contrepartie de l'apport
300 000 €	Nouveau capital social de SERENALIS Groupe SARL

2